



**RELEVÉ DE DECISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**  
**Nombre de conseillers municipaux présents : 11**  
**Nombre de conseillers municipaux absents représentés : 3**  
**Nombre de conseillers absents : 5**

**Le conseil municipal :**

- a adopté le maintien des taux des taxes directes locales 2024 ;
- a approuvé le montant de l'enveloppe accordée pour les subventions aux associations de la commune ;
- a adopté le budget primitif 2024 de la commune ;
- a approuvé les propositions tarifaires des différentes prestations et a fixé le tarif des camps « été 2024 » du service animation jeunesse enfance ;
- a modifié le règlement du service animation jeunesse enfance ;
- a accepté de créer un poste au sein du service animation jeunesse enfance sous forme de contrat aidé pour pallier un départ ;
- a adopté la mise à jour du tableau des effectifs des emplois communaux.

Le Maire

  
Maxime DUSACQ (Aube)